

## Projet d'architecture L621PA01 Projet urbain

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>L621PA</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>112</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>11</b>	Coefficient	<b>0,8</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : M. Bourdier

**Autres enseignants** : M. Gantois, Mme Naviner

### Objectifs pédagogiques

Ce groupe de projet se consacre au 'projet urbain' non pas comme nouvelle méthode de planification mais avant tout comme démarche proposant de s'intéresser à la ville sociale mais aussi la ville physique et d'observer leurs transformations pour être à même d'en proposer de nouvelles. Les discours et les pratiques du 'projet urbain' sont multiples. On tentera d'en élucider la signification.

### Contenu

La question des 'Echelles de la Ville' sera le fil conducteur du semestre de travail.

#### A PROPOS DU 'PROJET URBAIN'

Le 'projet urbain' diffère de la superposition ou de la juxtaposition d'objets architecturaux ou de modèles urbains. Il se définit, par défaut, par rapport au projet architectural, en s'en distinguant à trois niveaux : l'échelle spatiale (entendue comme l'articulation de rapports à des surfaces de territoire) ; l'échelle temporelle (temps long, temps structurant, temps présent, notion de phasage, temps futur) ; la logique d'acteurs (leur pluralité et leur nombre important).

#### LE VISIBLE ET SON ÉCRITURE

Observer, dessiner, se déplacer, observer, dessiner... afin de saisir, par le dessin organisé en séquence, l'espace du lieu dans sa lumière et sa géométrie. Le dessin sera considéré comme moyen de représentation, comme outil de conception mais surtout comme mode d'investigation au service du 'projet urbain'.

#### DES MOTS POUR LE DIRE

Le travail de réflexion et de production autour du 'projet urbain' sera l'occasion pour les étudiants de clarifier leur propre discours en apprenant à poser une problématique, à structurer un propos et à se familiariser à l'utilisation de concepts.

#### DES THÈMES POUR INTERPRÉTER PUIS TRANSFORMER

Les étudiants seront invités à construire leur propre démarche autour de thèmes qui, pour certains, seront traités lors de conférences et, pour d'autres, émergeront de leur interprétation des sites retenus, tels que : limite, échelle, identité, mixité, densité, etc.

#### ERASMUS

Ce groupe de projet de semestre 6 se donne également comme mission de préparer les étudiants à une éventuelle mobilité (Erasmus ou autre) au semestre 7, par : l'accueil d'étudiants étrangers en mobilité ; un travail en équipes mixtes ; un voyage d'études (prévu à Londres en juin 2021) ; un enseignement bilingue (français-anglais), un préparation culturelle pour les candidats à un stage Erasmus ou autre ; l'accueil de conférenciers enseignants étrangers en mobilité, etc.

### Mode d'évaluation

Le semestre sera ponctué par les rendus de deux exercices successifs d'interprétation et de propositions de transformations spatiales à des échelles territoriales différentes et prendra fin avec un exercice de bilan personnel.

Le 'projet comme démarche' (50% de contrôle continu) et 'le projet comme réponse' (50% lors du rendu de chaque phase) seront les deux critères d'évaluation du travail du semestre.

### Travaux requis

La composition de l'équipe enseignante explique les modes pédagogiques à l'œuvre : 1) Les exercices de projet ; 2) La lecture collective de textes de référence et les cours théoriques sur la ville ; 3) La pratique du dessin comme outil d'investigation, de conception et de figuration ; 4) La pratique du bilinguisme (anglais/français) dans l'enseignement.

### Bibliographie

#### BIBLIOGRAPHIE

##### 1. Définitions du projet urbain

DEVILLERS Christian, 'Le projet urbain', in Les mini PA n° 2, Paris, Pavillon de l'arsenal, 1994.

DEVILLERS Christian, 'Y a-t-il un projet dans la ville ?', in Cahiers de la recherche architecturale 32/33, Marseille, Parenthèses, 1993, p. 169-181.

GENESTIER Philippe, 'Que vaut la notion de projet urbain ?', in L'architecture d'aujourd'hui 288, septembre 1992.

HAUMONT Bernard, 'Un nouveau champ pour l'architecture et ses recherches. Le projet urbain', in Cahiers de la recherche architecturale 32/33,

Marseille, Parenthèses, 1993, p. 103-110.

HUET Bernard, 'Apprendre aux architectes la modestie', in *Esprit* 109, Paris, 1987.

HUET Bernard, 'L'architecture contre la ville', in *AMC*, décembre 1986.

INGALLINA Patrizia, *Le projet urbain*, Paris, Coll. Que sais-je, n° 3595, P.U.F., 2001, 128 p.

MANGIN David et PANERAI Philippe, *Projet urbain*, Marseille, Editions Parenthèses (coll. Eupalinos), 1999, 188p.

SECCHI Bernardo, 'Eléments pour un projet urbain', in *FACES* 3, été 1986, p. 2-5 (traduction par André Ducret).

## 2. Critique de l'urbanisme

ANSAY, Pierre, *Penser la ville - Choix de textes philosophiques*, Bruxelles, Ed. Archives de l'Architecture Moderne, 1989.

CHOAY, Françoise, *L'urbanisme, utopies et réalités*, Paris, Le Seuil, 1965.

CHOAY Françoise, *La règle et le modèle*, Paris, Seuil, 1980.

CHOAY Françoise, 'Le règne de l'urbain et la mort de la ville', in DETHIER Jean & GUIHEUX (dir.), *La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993*, Paris, Centre Pompidou, 1994.

GEDDES Patrick, *L'évolution des villes*, Paris, Temenos, 1994 (éd. originale 1915).

GIEDION Siegfried., *Espace, temps, architecture*, Paris, Denoël, 1990 (éd. originale 1941).

LE CORBUSIER, *La Charte d'Athènes*, Paris, Ed. de Minuit, 1971 (1re éd. 1941).

LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, Paris, Points, 1974.

MAGNAGHI Alberto, *Le projet local*, Liège, Mardaga (coll. Architecture + Recherche), 2003 (éd. originale 2000).

SASSEN Saskia, *La ville globale*. New York, Londres, Tokyo, Paris, Descartes, 1996.

TAFURI Manfredo, *Projet et utopie. De l'avant-garde à la métropole*, Paris : Bordas/Dunod 1979 (éd. originale 1973).

TRIBILLON Jean-François, *L'urbanisme*, Coll. Repères, Paris, Editions de la Découverte, 2002, 123 p.

TRIBILLON Jean-François, *Le droit nuit gravement à l'urbanisme*, Paris, Editions de La Villette, 2017, 280 p.

## 3. Analyses de la structure urbaine

BOUDON Françoise, 'Tissu urbain et architecture : l'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale', in *Annales*, 1975, p 773-818.

BOUDON Philippe, 'Echelle parcellaire et composition urbaine', in *Cree* 28, mai 1974.

CANNIGIA Gianfranco, MALFROY Sylvain, *L'approche morphologique de la ville et du territoire*, Zürich, EPFZ, 1986.

Casabella 509-510.

CASTEX Jean, CELESTE P., PANERAI Philippe, *Lecture d'une Ville : Versailles*, Paris, Ed. du Moniteur, 1979.

CASTEX Jean et PANERAI Philippe, *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*, Paris, Bordas/Dunod (1977) 1980.

CERDÁ Ildefonso, *La théorie générale de l'urbanisation*, Paris, Le Seuil, 1979 (éd. originale 1867).

CHOAY Françoise et MERLIN Pierre, *A propos de la morphologie urbaine*, Paris : Institut français d'urbanisme 1986.

DEVILLERS Christian, 'Typologie de l'habitat et morphologie urbaine', *L'architecture d'aujourd'hui* 174, juillet-août 1974, p 18-23.

GIOVANNONI Gustavo, *L'urbanisme face aux villes anciennes*, Paris, Editions du Seuil (coll. Points), 1998, 254 p. (1re édition originale en italien en 1931).

HERZOG Jacques, DE MEURON Pierre, ZAUGG Rémy, 'Bâle, une ville en devenir', *L'architecture d'aujourd'hui* 300, septembre 1995, p 62-75.

*Les annales de la recherche urbaine* 57-58, *Espaces publics en ville*, décembre 1992-mars 1993.

LYNCH Kevin, L'image de la cité, Paris, Dunod, 1970 (éd. originale 1960).

MOLLIE Caroline, Des arbres dans la ville - L'urbanisme végétal, Arles, Actes Sud, 2009, 260 p.

MONEO Rafael, 'On typology', in *Oppositions* 13, été 1978.

MUMFORD Lewis., La cité à travers l'histoire, Paris, Le Seuil, 1964 (éd. originale 1961).

MURATORI Saverio, 'Studi per una operante storia urbana di Venezia', in *Palladio*, anno IX, fasc. III-IV, juillet-décembre 1959.

PROJET 243 (numéro spécial sur le thème 'Pour la ville'), Paris, automne 1995.

RONCAYOLO Marcel, La ville et ses territoires, Paris, Gallimard, 1990.

ROSSI Aldo, L'architecture de la ville, Paris, Livre & Communication, 1990 (éd. originale 1978).

ROWE, C., KOETTER F., Collage City, Paris, Centre Georges Pompidou (éd. originale 1978).

SITTE Camillo, L'art de bâtir les villes, Paris, Livre & Communication, 1990 (éd. originale 1889).

VENTURI Robert, SCOTT BROWN Denise, IZENOUR S., L'enseignement de Las Vegas, Liège, Mardaga, 1987 (éd. originale 1977).

#### 4. Renouveau des villes et vie politique

BRAOUEZEC Patrick, Mais où va la ville populaire ?, entretiens avec Jean Viard, Ed. de l'Aube, 2012, 128 p.

COING Henri, Rénovation urbaine et changement social, Paris, les Editions ouvrières, 1966, 296 p.

DONZELOT Jacques, La ville à trois vitesses, Paris, Editions de La Villette, 2009, 112 p.

SOULIER Nicolas, Reconquérir les rues, Paris, Les Editions Ulmer, 2012, 288 p.

---

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>L621PA</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>112</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>11</b>	Coefficient	<b>0,8</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : M. Bruter

**Autre enseignant** : M. Maurizio

### Objectifs pédagogiques

#### PROJET URBAIN ET PROJET ARCHITECTURAL

Cet atelier de projet entrelace initiation au projet urbain et exploration à l'échelle architecturale d'un fragment du projet global développé par les étudiant-e-s. Le projet urbain aborde la question des extensions urbaines, de la densité et de la transition entre espaces naturels, espaces publics et espaces privés. Il s'intéresse à la relation entre l'édifice, la parcelle et l'espace public. De l'échelle territoriale à l'échelle architecturale, analyse et projet se mèneront de front, l'un et l'autre se nourrissant mutuellement.

Cet atelier s'inscrit dans un partenariat entre la direction départementale des territoires en Mayenne (DDT) et l'ENSA Paris La Villette. Il permet une sensibilisation aux enjeux contemporains du monde rural, ses transformations, son évolution. Alors que l'artificialisation des terres agricoles et naturelles se poursuit à un rythme soutenu depuis plusieurs décennies, nous assistons dans le même temps à une désertification des centres-bourgs, voire de certains anciens lotissements. Ce double mouvement extensions urbaines/désertification s'accompagne aussi du développement d'infrastructures de contournement et d'installation de zones d'activités et commerciales en entrée de ville, qui vident les centres de leurs commerces de proximité. Moulay, qui est la commune mayennaise choisie pour l'atelier rural 2020, illustre bien les nouveaux enjeux de ces territoires ruraux. Son contournement récent par l'est impose de repenser complètement le territoire communal. Cette transformation, qui impacte fortement le paysage, les modes de déplacement et d'habiter et questionne l'avenir de ce territoire et la manière de penser les projets d'aménagement, d'architecture et de paysage de la commune.

### Contenu

#### ATELIER RURAL EN MAYENNE

Il se déroule en trois phases :

1 - L'atelier hors les murs : déplacement de 5 jours sur place au mois de mars. Cet atelier donne lieu à une première analyse du territoire et de la commune étudiée et permet de rencontrer les différents acteurs: élus locaux, représentant des EPCI, agents de la DDT, ABF, CAUE, habitants et d'appréhender la manière dont se « pense » et s'organise l'aménagement des territoires ruraux.

2 - Analyse et développement du projet de mars à juin

Parallèlement à l'analyse du territoire étudié, une analyse de projets exemplaires sera réalisée par binôme d'étudiants. Projet architectural et urbain seront menés de front à travers :

- L'édifice et ses différentes situations de projet : en extension, densification, réhabilitation, reconstruction,...

- Le rapport aux infrastructures et au paysage : le contournement à l'est de Moulay (N162) change le rapport à la route de Mayenne qui perd son statut de liaison entre le nord et le sud de la Mayenne pour devenir une rue, un boulevard urbain. Dès lors la logique d'urbanisation de Moulay et le rapport des infrastructures à l'espace public et à l'espace privé sont à repenser, tout comme la question des deux entrées de ville, au nord et sud de Moulay. A l'ouest, le rapport à la topographie et au paysage doit être repensé, car la situation de Moulay, bâtie sur un vaste oppidum gaulois en balcon sur la Mayenne (la rivière) et l'Aron est exceptionnelle.

- Le projet urbain sera pensé de façon critique par rapport à la forme résidentielle générique des communes rurales, l'étalement pavillonnaire, qui artificialise toujours plus de terres naturelles et agricoles. Nous recherchons une alternative à ce modèle, plus à même de répondre aux enjeux de réduction de l'artificialisation des sols et capable de mettre en valeur l'identité d'une commune rurale à travers son rapport à son histoire particulière, sa topographie et son paysage. Le territoire et le paysage sont ici « matière à projet », ils devront nourrir la réflexion sur le projet.

3 - Exposition et présentation des travaux par les étudiants aux élus de Moulay (exposition itinérante)

Les frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par la DDT. Les frais de transport sont (partiellement ou en totalité) pris en charge par l'école.

Cette phase de présentation du travail effectué pendant le semestre permet de débattre avec les acteurs du territoire sur la question de l'aménagement et l'émergence de projets de qualité dans des territoires ruraux en manque d'ingénierie ou d'élus sensibles aux problématiques spatiales. Il permet un enrichissement mutuel entre deux mondes qui se côtoient peu : des architectes en devenir pour lesquels la campagne reste encore un sujet marginal, et des élus et habitants de petits bourgs souvent gagnés par un sentiment d'abandon.

### Mode d'évaluation

Représentation : dessin informatique et à la main, présentation écrite et orale. Les travaux faisant l'objet d'une exposition publique, les

étudiants devront aussi élaborer des documents leur permettant de communiquer aisément leur projet.

Evaluation: contrôle continu (50%), rendu final (50%)

2 rendus intermédiaires et un rendu final : un affichage en format A0 viendra compléter les travaux en maquettes et synthétisera l'ensemble de la production du semestre.

### **Travaux requis**

Travail en atelier : rendus hebdomadaires sous forme de maquettes et présentation de documents graphiques permettant une écoute et un partage par tous. C'est un moment où le dialogue sera encouragé avec les enseignants, mais aussi entre étudiants. Il est indispensable de s'engager et s'impliquer à travers cet échange.

Séquences de travail:

- Analyse d'une opération exemplaire : rendu cahier A3

- Observation, analyse, diagnostic « dynamique » et représentation du site

- Développement d'une vision urbaine globale sur la commune et développement résidentiel d'un site à choisir. Le choix du site et du programme sera effectué en fonction du travail d'analyse globale et des premières problématiques soulevées.

- Projet à l'échelle architecturale sur un fragment du projet urbain. Decontextualisé dans un premier temps, il abordera des questions typologiques et d'articulation entre espace privé et espace public puis « recontextualisé » ensuite dans le tissu urbain du projet en développement : l'expérimentation de formes urbaines permettra de repenser les questions architecturales soulevées au démarrage du projet.

La dimension réduite de Moulay permet d'embrasser une commune dans sa totalité et d'envisager son aménagement de façon globale. Des groupes d'étudiants pourront ainsi se réunir et penser leurs projets collectivement pour proposer un projet urbain global cohérent sur l'ensemble de la commune.



**Projet d'architecture  
L621PA03 Projet urbain**

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>L621PA</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>112</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>11</b>	Coefficient	<b>0,8</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : Mme Nordstrom**Autre enseignant** : M. Martin

## Projet d'architecture L621PA04 Ville productive : habiter et produire dans la 'métropole horizontale'

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>L621PA</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>112</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>11</b>	Coefficient	<b>0,8</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsables :** M. Hardy, Mme Bringand

### Objectifs pédagogiques

L'indissociabilité de l'architecture, de la ville, du territoire et d'une société en mouvement est au cœur de la démarche de projet proposée. Il s'agit de s'exercer à la « traversée des échelles spatiales et temporelles » pour explorer un projet architectural qui oriente le projet urbain et concevoir un projet urbain qui caractérise l'édifice.

La dimension prospective de la conception urbaine et l'urgence environnementale de penser la 'ville d'après' orientent l'atelier dans la recherche de scénario du changement voir de la rupture.

L'atelier est coordonné avec le TD de Géographie en vue d'approfondir la lecture, la compréhension et la représentation du territoire (topographie, géologie, hydrographie, paysage).

L'atelier est aussi coordonné avec le TD SHS avec l'objectif de développer un regard sensible et une compréhension de l'espace par ses usages.

### Contenu

Habiter et produire dans la « métropole horizontale » est un thème qui permet d'aborder la mutation des territoires métropolitains du Grand Paris « depuis les marges », les espaces périurbains et la couronne rurale.

Les territoires productifs et actifs (zones d'activités, zones industrielles, zones commerciales) représentent le tiers des surfaces urbanisées de la métropole parisienne et un immense réservoir urbain, au potentiel encore peu exploré.

Les zones d'activités, héritage du « zoning », constituent avec les lotissements de maisons individuelles et les grands ensembles, la matière dominante de la ville fragmentée périurbaine. Ces « zones » de logement ou de production, en raison de leur faible densité et de leur situation nouvelle, rattrapées par l'extension urbaine et les grands projets structurants du Grand Paris, peuvent devenir de véritables champs d'expérimentation.

Il s'agira plus particulièrement d'explorer la mutation de zones d'activités existantes, en lien avec les espaces résidentiels, avec les centralités et avec le grand paysage des franges métropolitaines. Une mutation qui doit s'appuyer sur une approche prospective pour envisager l'évolution de l'activité productive métropolitaine dans le contexte des ruptures numériques, technologiques, environnementales et sociétales.

La situation de nombreuses zones d'activités, en frange des tissus urbains agglomérés, au contact des espaces naturels, agricoles ou boisés, est aussi l'occasion de questionner le modèle centre/périphérie, le rapport ville/nature et le rôle potentiel des territoires productifs dans la perspective d'une meilleure habitabilité de la ville et du renforcement de l'attractivité métropolitaine.

Le concours European 14 et 15 (2017-2019), sur le thème « villes productives », offrira une matière réflexive supplémentaire et renouvelée par l'actualité de ce concours d'idées international.

### Mode d'évaluation

50/50 contrôle continu / rendu final

Langue du cours : français

### Bibliographie

"TRILOGIE VERTUEUSE" - Editions Recherches, juin 2013 - Sous la direction de Flore Bringand

Trilogie vertueuse 1/ Densifier les lotissements existants

Trilogie vertueuse 2/ Intensifier les grands ensembles

Trilogie vertueuse 3/ Recycler les zones d'activités

## Projet d'architecture L621PA05 Le Super Métropolitain

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>L621PA</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>112</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>11</b>	Coefficient	<b>0,8</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : M. Njoo

**Autre enseignant** : M. Boursier

### Objectifs pédagogiques

La mobilité de l'homme est un état de fait qui change nos rapports à la ville et à l'architecture. Nous interrogerons ce phénomène en nous intéressant aux divers espaces de transit qui fabriquent la ville d'aujourd'hui et qui ponctuent de plus en plus notre quotidien. Routes, autoroutes, gares, aéroports, hôtels, parkings, centres commerciaux, aires logistiques... autant d'escaliers qui transforment le territoire urbain et les rythmes de ceux qui y vivent et le parcourent.

Comment traiter ces lieux sinon ces « non-lieux » vécus dans l'éphémère et l'anonymat ? Comment les considérer comme autre chose que de simples lieux de « passage » dans la ville ?

### Contenu

Cette année nos investigations se focaliseront sur la transformation d'un segment du territoire périurbain en bordure de l'autoroute A86, aussi connue sous le nom de « périphérique de l'Île-de-France ». A la croisée du futur réseau de métro, RER, tram, bus et vélo et du deuxième boulevard périphérique francilien qui à terme deviendra le dénommé « super-périphérique », nous considérerons comment ce territoire de près de 80 km de long, façonné par l'entrelacement des infrastructures routières, ferroviaires et souterraines, peut devenir porteur d'un projet « super-métropolitain ».

Langues parlées: français et anglais

Echelles: architecturale, urbaine, territoriale

### Mode d'évaluation

Contrôle continu et restitutions 20%, rendu intermédiaire 30%, rendu final 50%

### Travaux requis

Le projet sera structuré en trois séquences : une première phase de recherche, documentation, analyse et problématisation collective articulée autour de l'exploration d'un certain nombre de scénarios thématiques de développement; une deuxième séquence dans laquelle les étudiants travaillant en plus petits groupes de travail (3-4 étudiants) choisiront un scénario à élaborer avec un choix pertinent de sites plus ciblés à étudier par chaque membre du groupe ; et enfin, une troisième phase dans laquelle ces sites feront l'objet d'une proposition plus détaillée notamment du point de vue de l'utilisateur ainsi qu'en termes d'ambiances urbaines et de matérialité constructive, toujours en dialogue avec le développement du projet urbain global. L'atelier sera ponctué par des conférences, tutorats, jurys et débats collectifs, notamment avec la participation d'experts invités et d'acteurs locaux. Un voyage d'étude dans une capitale européenne permettant des comparaisons productives est également prévu après la première séquence.

### Bibliographie

Une bibliographie complète sera communiquée au premier cours avec entre autres:

Marc Augé, Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité, Paris, Le Seuil, 1992.

Reyner Banham, Los Angeles (1972), Marseille, Parenthèses, 2008.

Momoyo Kajima, Junzo Kuroda et Yoshiharu Tsukamoto, Made in Tokyo, Tokyo, Kajima, 2001.

Rem Koolhaas, New York Délire : Un manifeste rétroactif pour Manhattan (1978), Marseille, Parenthèses, 2002.

Bruno Latour et Émilie Hermant, Paris: Ville invisible, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, La découverte, 1998.

David Mangin, La ville franchisée : formes et structures de la ville contemporaine, Paris, Éd. De La Villette, 2004.

Mathieu Mercuriali et Virginie Picon-Lefebvre (dir.), Les routes du futur du Grand Paris, catalogue d'exposition, Paris, Pavillon de l'Arsenal, 2019.

TOMATO architectes, Paris, La Ville du Périphérique, Paris, Éditions du Moniteur, 2003.

Robert Venturi, Denise Scott-Brown et Steven Izenour, L'enseignement de Las Vegas (1977), Mardaga, trad. de l'américain, 2008.



Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>L621PA</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>112</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>11</b>	Coefficient	<b>0,8</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : M. Leitner

**Autre enseignant** : M. Denerier

### Objectifs pédagogiques

Cet enseignement a comme objectif d'aider l'étudiant.e. à :

- Pratiquer l'analyse urbaine – y compris des termes et notions de la ville et du territoire – afin d'identifier et de comprendre les forces et éléments structurant des contextes urbains contemporains, avec une attention particulière à leur histoire
- Éduquer le regard pour être en mesure de prendre position face au « déjà-là » social, construit, végétal, topographique, infrastructurel, etc.
- Prendre conscience du rôle des expériences et sensations sensorielles procurées par les espaces urbains, y compris par la matérialité des espaces publics et des bâtiments
- Comprendre les interactions entre les différents types architecturaux et l'espace public
- Se sensibiliser aux différentes morphologies urbaines (tracés, maillage, programmes, accès, relation entre bâtiments et espace public) et leurs conséquences sur les usages et pratiques des habitants
- Acquérir une culture critique de la ville et du projet urbain, y inclus de ses développements historiques et théoriques, de sa production actuelle souvent normalisée, et des nouvelles formes de projet urbain (participatif, « mixte », sans automobile, « pour femmes », « productif », « vivant », « vert »)
- Développer dans le cadre de Paris et de sa région une conscience critique des notions liées au projet urbain : qualité de vie & urbanité, densité & intensité, écologie & partage, identité & usages, programmes & espaces, mobilités & permanences, etc.
- Intervenir dans – ou concevoir – un îlot ou un petit quartier qui répond à différentes problématiques, notamment à celle de réduction des consommations et d'économie des ressources, de variété des modes de vie et de contribution à la culture et à l'identité des lieux plus généralement
- Proposer des espaces urbains qui rendent justice aux habitants et leur vie (principalement) quotidienne par leurs potentiel d'appropriation, de partage, d'usage, de transformation et d'évolution, puis, en outre, par leur programmation qui leur permet de répondre à la question de ce que cette partie de la ville contribue à la ville et au territoire

### Contenu

Notre terrain d'études est globalement le territoire du Grand Paris. Nous nous intéressons de manière ouverte et non dogmatique aux multiples identités et formes d'interaction qui y sont présentes.

Concernant plus précisément le travail des étudiant.e.s, nous proposons de nous pencher sur le type de site, situé en banlieue parisienne proche, dont la problématique est celle de la mutation de terrains et de zones anciennement industriels vers des quartiers habités, mixtes, vivants, de proximité, accueillant des emplois et proposant différents modes d'habiter, parmi bien d'autres considérations.

C'est ce type de situation qui se trouve aujourd'hui en première ligne quand il s'agit de construire le Grand Paris. L'objectif ici est de proposer des pistes de réflexion, des stratégies et processus, des organisations spatiales urbaines, architecturales et paysagères qui vont au-delà d'un banal découpage de ce qui est trop souvent réduit à une simple « réserve foncière » en vue de sa commercialisation.

Le site d'études pourra être l'un des suivants :

- La plaine Saint-Denis, avenue de la métallurgie : terrain AB production, dans un contexte d'arrivée du campus Condorcet, place du Front Populaire ; restructuration de friche industrielle (6 ha)
- La plaine Saint-Denis, canal Saint-Denis à Aubervilliers : Le Cornillon, situé dans la ZAC Cristino Garcia, la petite Espagne (6 à 8 ha) ; c'est un site très intéressant qui accueillera une nouvelle gare du GPE, avec comme toile de fonds une histoire de la migration espagnole installée depuis 50 ans. Comment concilier l'un avec l'autre ?
- Argenteuil, sortie de gare : les entreprises OTIS, un vaste îlot en sortie de gare. Faut-il retourner la gare, ou du moins la rendre traversable, et installer un petit quartier à programmation mixte ?
- Le Blanc-Mesnil, site de la zone industrielle en mutation situé en entrée de ville : restructuration importante en cours, avec arrivée d'un hypermarché Leclerc et des habitations au style pastiche ; enjeux de mutabilité, dans un contexte de conservation de l'artisanat et du tertiaire avec un programme mixte (habitat, équipements, commerces, ...).

Au-delà des questionnements spécifiques suscités par chacun de ces sites (ou d'autres encore), on peut déjà avancer un certain nombre d'interrogations générales qui s'appliquent à tout projet urbain :

- Comment ne pas aboutir à une « ville comme les autres », c'est-à-dire à l'esprit de ZAC générique sur la base de pression immobilière et

'tabula rasa' ?

- Comment articuler le projet urbain proposé avec l'histoire et l'échelle du site existant et des quartiers voisins, puis avec celle de la métropole, c'est-à-dire : comment faire partie du métabolisme à la fois local et métropolitain ?
- L'identité du lieu doit-elle être nouvelle et « autonome » ou, au contraire, référencée et inspirée par ce que l'on arrive à déceler sur place (pour ne pas dire « contextuelle ») ?
- Est-il pertinent de concevoir un morceau d'une « ville adaptable », d'une « ville nature », d'une ville « productive » – aussi bien de produits que de liens sociaux –, d'une « ville vivante » ou d'une ville autre ?
- Comment, pour y arriver, distinguer ce qui doit être permanent de ce qui doit rester potentiellement évolutif ?
- Quel peut être l'équilibre entre espaces construits et espaces libres, entre espace minéral et espace végétal, entre espace de mobilité et espace de séjour, et entre espace privé et espace public ?
- De quels outils de conception et de moyens réglementaires à mettre en place dispose-t-on pour mettre en forme urbaine, en espace public et d'assurer la pérennité – ou justement pas ? – de notre vision ?

Dans le but d'apporter une culture internationale et de mettre celle de Paris et de sa région en relief, un intérêt particulier sera également porté vers l'urbanisme de Tokyo, de Hong Kong, de New York et d'autres villes étrangères.

En plus du face-à-face pédagogique stricto sensu, nous proposons : des visites de quartiers ; des exposés hebdomadaires sur des villes, des thématiques et des notions spécifiques liées aux formes urbaines, leurs formations, logiques et identités ; la présentation et la circulation de livres dont certains, notamment publiés à l'étranger, qui n'existent pas à la bibliothèque de l'ENSAPLV.

### **Mode d'évaluation**

Cet enseignement demande de la part des étudiant.e.s un travail seul, en binôme ou en groupe de trois, en fonction du site choisi et de la phase du semestre.

Un échange plus général entre les étudiant.e.s du groupe est cependant indispensable. La salle de l'enseignement est un lieu clef pour que cet échange puisse avoir lieu. Pour cela, la présence tout au long de la journée est obligatoire. Pas plus d'une seule absence non justifiée pendant le semestre est acceptée.

Pour l'évaluation du semestre, le contrôle continu compte pour 80%, le rendu final pour 20%.

Le contrôle continu consiste en la présentation hebdomadaire de l'avancement des travaux. Son évaluation est faite à l'aide des critères suivants : présence, engagement, contributions aux échanges ; qualité du travail et des réflexions ; progrès sur le semestre.

Le rendu final consiste en la présentation de la proposition territoriale/urbaine/architecturale, représentée à l'aide de dessins imprimés sur panneaux et de maquettes dont l'échelle sera à définir. L'évaluation prend en compte la capacité à structurer un propos, une démarche et un processus de projet ; à proposer des espaces, des organisations et des temporalités pertinents et intéressants ; à les exprimer par des textes, croquis, schémas explicatifs et maquettes. Elle prend également en compte la qualité des documents produits tels que : les plans et coupes urbaines du projet dans leur contexte urbain environnant, puis au moins un dessin axonométrique globale (et d'autres pour représenter des thématiques spécifiques), les deux types de document avec indications par un code couleur de ce qui est maintenu, de ce qui est substitué et de ce qui est ajouté ; les vues perspectives, p. ex. sous forme de croquis ou de collage, représentant les espaces du projet urbain et leurs potentiels d'usage par les habitants.

### **Travaux requis**

Le semestre s'organise en trois séquences :

1- Sur la base de documents officiels d'une part et d'observations faites in situ d'autre part, il s'agit de produire une analyse multi-scalaire et (carto)graphique (4 semaines env.), réparties entre les groupes d'étudiant.e.s :

- : géographie et topographie, trame bleue et verte, le vivant
- : types d'infrastructures, leur espace, dessin et insertion, leur logique de fonctionnement et leur lien (ou non) avec la ville quotidienne
- : types d'espaces publics, emprises, profils des voies
- : découpage : espace public/espace privé, îlot, parcellaire, dimensions, proportions
- : relation entre le construit et le non construit, insertions, emprises
- : caractéristiques volumétriques, architecturales et typologiques des constructions
- : densités, échelles, dimensions, proportions
- : programmes, usages, appropriations
- : perceptions, sensations, matériaux, sons

2- Pour chaque groupe d'étudiant.e.s, développement de stratégies d'intervention pour la mutation du site (4 semaines env.) :

- : prise de position par rapport à la situation de « déjà-construit » et de la question de son maintien
- : développement d'une vision de vie urbaine, aussi bien dans sa quotidienneté que dans son exceptionnalité
- : construction d'un propos sur des sujets pressants, tels que les consommations et leur réduction, le rapport au vivant, le bien commun, la vie en société
- : clarification des intentions sur les déplacements, la trame d'espaces publics, les articulations d'espaces publics et privés, les temporalités, les usages, les relations entre constructions, entre l'habitat (mode d'occupation de l'espace par l'homme à des fins de logements) et l'habiter (pratique des lieux géographiques par les individus), etc.

3- Mise en forme et mise en espace d'une proposition urbaine proprement dite (8 semaines env.)

- : proposition d'un projet urbain ou de quartier, fondé sur des intentions territoriales, urbaines, sociales, programmatiques, architecturales et typologiques clairement explicitées, argumentées et pertinentes.
- : premières propositions de schémas et dessins sous forme de variantes

: développement plus détaillé de la variante retenue par un va-et-vient entre documents globaux et situations précises  
: au-delà des outils conventionnels, choix des moyens de représentation les plus pertinents en fonction de l'approche et du récit du projet

## Bibliographie

- Atelier Bow-Wow from Post Bubble City, Tokyo : INAX Publishing, 2006.
- Atelier HOKO, Habit@at, Singapour : Math Paper Press, 2016.
- Marc Augé, Non-lieux, Paris : Seuil, 1992.
- Edward Bacon, Design of Cities, New York : The Viking Press, 1967.
- Franck Boutté, Umberto Napolitano & Benoît Jallon, Paris Hausmann, modèle de ville, Paris/Zurich : Pavillon de l'Arsenal/Park Books, 2017.
- Colin Buchanan, Traffic in Towns. A Study of the Long Term Problems of Traffic in Urban Areas, London : Her Majesty's Stationery Office, 1963.
- Françoise Choay, Le patrimoine en questions, anthologie pour un combat, Paris : Seuil, 2010.
- Maurice Culot, La Goutte d'Or, faubourg de Paris, Paris : Hazan, 1988.
- Gordon Cullen, Townscape, New York : Reinhold, 1961.
- Bruno Fortier, La métropole imaginaire - Un Atlas de Paris, Liège : Mardaga, 1989.
- Yona Friedman, Comment habiter la terre, Paris : Éd. de l'Éclat, 2016. [éd. orig. : 1976]
- Annie Fourcaut, Emmanuel Bellanger, Mathieu Flonneau, Paris/Banlieues, conflits et solidarités, 1788-2006, Paris : Creaphis, 2007.
- Jan Gehl, Life Between Buildings, Washington DC : Island Press, 2011. [éd. orig. en danois : 1971 ; angl. 1987]
- Frédéric Gilli, Jean-Marc Offner, Paris, métropole hors les murs, Paris : Presses de Sciences Po, 2009.
- Edward Glaeser, Triumph of the City, London : Pan Books, 2011.
- Herbert Girardet, Cities : New directions for sustainable urban living, London : Gaia, 1992.
- Werner Hegeman, Edward Peets, American Vitruvius: An Architect's Handbook of Civic Art, New York : Princeton Architectural Press, 1988. [éd. orig. : 1922]
- Dominique Hervier, Marie-Agnès Férault, Françoise Boudon, Le faubourg Saint-Antoine : un double visage, Paris : APPIF, 1998.
- Jane Jacobs, Déclin et survie des grandes villes américaines, Liège : Mardaga, 1991. [éd. orig. : Death and Life of Great American Cities, New York : Random House Publishing, 1961]
- Rem Koolhaas, New York Délire, Paris : Éd. du Chêne, 1978. [éd. orig. : Delirious New York, Oxford : Oxford University Press, 1978]
- « Les chantiers du Grand Paris », Esprit, no. 348, octobre 2008.
- Henri Lefebvre, Le droit à la ville, Paris : Anthropos, 1971.
- Kevin Lynch, L'image de la cité, Paris : Dunod, 1969. [éd. orig. : The Image of the City, Cambridge (Mass.)/London : MIT Press, 1960]
- David Mangin, La ville franchisée : formes et structures de la ville contemporaine, Paris : Éd. de la Villette, 2004.
- David Mangin, Philippe Panerai, Projet urbain, Marseille : Parenthèses, 1999.
- MVRDV, Farmax, Rotterdam : 010 Publishers, 1998.
- David Owen, Green Metropolis, New York : Riverhead Books, 2009.
- Philippe Panerai, Marcelle Demorgon, Jean-Charles Depaule, Analyse urbaine, Marseille : Parenthèses, 1999.
- Sungjin Park, The Far Game, Constraints Sparking Creativity, Space Books, 2016.
- Thierry Paquot, Yvette Masson-Zanussi, Marco Stathopoulos (dir.), Alter-Architectures Manifesto, Paris/Gollion (Suisse) : Eterotopia/Infolio, 2012.
- Georges Perec, Tentatives d'épuisement d'un lieu parisien, Paris : C. Bourgeois, 1982. [éd. orig. : dans Cause commune, no. 1, 1975, p. 59-108.]
- Aldo Rossi, L'architecture de la ville, Paris : L'Équerre, 1984. [éd. orig. : L'architettura della città, Padova : Marsilio Editori, 1966]
- Jan Rotthuisen, The Soft Atlas of Amsterdam, Amsterdam : Nieuw Amsterdam Uitgevers, 2014.
- Colin Rowe, Fred Koetter, Collage City, Gollion (Suisse) : Infolio, 2005. [éd. orig. : Cambridge (Mass.)/London : MIT Press, 1979]
- Bernard Rudofsky, Streets For People: A Primer For Americans, New York : Anchor Press, 1969.
- Bernardo Secchi, La ville du vingtième siècle, Paris : Éd. Recherches, 2009. [éd. orig. : La città del ventesimo secolo, Roma : Gius, Laterza & Figli, 2005]
- Camillo Sitte, L'art de bâtir les villes, Paris : Points, 1996. [éd. orig. : Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen, Wien : Graeser, 1889]
- Joseph Stübben, La construction des villes, Bruxelles : 1895. [éd. orig. : Der Städtebau, Darmstadt : Bergstrasser, 1890.]
- Yasutaka Yoshimura, Super Legal Buildings, 2006.

## Projet d'architecture L621PA07 Projet urbain

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>L621PA</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>112</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>11</b>	Coefficient	<b>0,8</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : Mme d'Orazio

**Autres enseignants** : Mme Pernin, Mme Schmitt

### Objectifs pédagogiques

Cet enseignement propose de développer une réflexion qui cherche à saisir l'échelle d'un territoire : il s'agit de reconnaître les conditions de sa constitution et repérer les enjeux stratégiques et dynamiques de son évolution dans lesquels l'intervention par le projet urbain permet d'en révéler les dimensions, tensions et limites.

L'enjeu vise aussi à réfléchir à l'articulation des échelles d'intervention dans la ville, dans un parcours allant de l'échelle territoriale à celle de l'édifice.

### Contenu

En prenant comme contexte celui de la métropolisation parisienne, il s'agit au travers de l'étude d'une commune inscrite dans l'aire métropolitaine de repérer les conditions de sa constitution, son rapport aux tissus urbains historiques et les transformations engendrées par les fortes mutations urbaines du XX<sup>e</sup> siècle.

Ce travail de lecture et d'analyse se fera à partir de la commune de Villepinte (93). Le choix de ce site tient largement dans la multiplicité des facettes qu'offre cette commune de banlieue façonnée par les phases successives de l'urbanisme contemporain et qualifiée de 'quartier populaire'. Malgré un territoire en apparence chaotique, il s'agit pour l'étudiant de comprendre les conditions de fabrication du tissu urbain, ses continuités, ses limites, ses ruptures mais aussi son potentiel d'évolution et d'attractivité dans une recomposition à l'échelle du Grand Paris.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la consultation lancée par le Département de la Seine-Saint-Denis qui interroge les évolutions de son territoire à l'horizon 2030.

Il sera mené en lien avec une des équipes lauréates chargée de cette réflexion dans le cadre d'un partenariat spécifique avec Ville Ouverte (urbanisme – concertation – programmation) et Kourtrajmé (école de cinéma).

La démarche proposée s'articule en 3 temps :

- 1 / Analyser pour comprendre :

Un arpentage attentif, une lecture du territoire communal et des secteurs urbains qui le composent permettra aux étudiants de proposer une analyse du territoire en secteurs d'étude.

Le travail d'arpentage se poursuivra par une étude plus approfondie où les questions de typo-morphologie bâtie et urbaine, de développement stratégique et d'usages seront étudiées minutieusement.

L'objectif de cette démarche analytique et réflexive est de mettre l'étudiant en situation de faire le lien entre ce qu'il observe sur site et les connaissances objectives qu'il acquiert du territoire, de lui permettre de mettre en mot ce qu'il a relevé et de le restituer dans un cadre collectif.

- 2 / Faire émerger les potentialités d'enjeux :

A partir des éléments d'analyse, il s'agit de repérer les territoires d'enjeux de la commune, d'en décrire les composantes, les potentialités et stratégies.

- 3 / Intervenir dans une dynamique, le projet comme dispositif

L'étudiant proposera un site ou une thématique d'intervention qu'il déclinera dans le cadre d'un projet où il mettra en articulation l'échelle de l'édifice au regard des enjeux de territoire.

### Mode d'évaluation

Contrôle continu : 50 %, Jury intermédiaire et final : 50 %

### Travaux requis

Au sein de l'atelier de projet, les deux premières phases de travail se feront par groupe de 5 à 6 étudiants. La dernière phase est un travail individuel ou en binôme. Ce travail sur l'édifice ou l'espace public permettra de confronter des propositions au travers de maquettes, dessins, etc.

Chaque phase fera l'objet d'une restitution commune.

Une exposition des travaux et un échange avec les acteurs locaux seront envisagés en fin de semestre.

En parallèle une série de cours théorique viendront nourrir la démarche d'initiation au projet urbain. Cet enseignement a pour objectif de venir

outiller la réflexion de l'étudiant et de lui donner à comprendre comment s'organise la production de l'urbain.

Les thématiques abordées : les acteurs du projet (compétences et diversités) ; Politique sur la ville et politique de la ville (mise en perspective historique) ; le Projet urbain : un cadre de réflexion avant d'être un outil ; la notion de participation : impératif ou proposition ; les outils réglementaires, ou la ville comme cadre et procédure ; de la charte d'Athènes à la charte d'Aalborg : évolution théorique de l'approche environnementale de l'urbanisme.

Langue du cours: français

---

**Projet d'architecture  
L621PA08 Projet urbain**

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>L621PA</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>112</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>11</b>	Coefficient	<b>0,8</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : Mme Portnoi

**Autre enseignant** : M. Nousiainen

---



## Projet d'architecture L621PA09 Projet urbain

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>L621PA</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>112</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>11</b>	Coefficient	<b>0,8</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : M. Gourvil

**Autre enseignant** : Mme Bodart

---

**Projet d'architecture  
L621PA10 Projet urbain**

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>L621PA</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>112</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>11</b>	Coefficient	<b>0,8</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsables :** M. Saubot, Mme Durand

---



## Projet d'architecture L621PA11 Projet urbain

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>L621PA</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>112</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>11</b>	Coefficient	<b>0,8</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : M. Chavanes


**Autre enseignant** : M. Farret

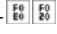
### Objectifs pédagogiques

Après avoir expérimenté le projet d'édifice et ses relations à un contexte urbain dans les semestres précédents, l'objectif de ce projet clôturant le cycle licence est de procurer les savoir-faire fondamentaux du projet urbain - entendu comme un projet spatial interrogeant l'architecture de la ville et son dessin - qui organise le travail suivant une double articulation :

- Le projet d'espace public
- Le projet de tissu urbain

Il comporte deux faces inséparables :

-  Les plans d'ensemble qui traitent du dessin des formes et hiérarchies de la structure urbaine - infrastructures, voirie, espace public et découpage foncier, monuments, structure paysagère - de leur évolution et de leur articulation aux différentes échelles (territoire, ville, quartier).

-  La définition des éléments du tissu urbain et de leurs interactions, typologies bâties, découpages parcellaires, espaces publics. Ces éléments font systèmes et ne relèvent pas du seul contexte, au contraire ils inscrivent la typologie au cœur du projet urbain. Le tissu urbain -ses découpages, sa forme et ses typologies - permet d'appréhender la constitution de la ville, espaces et temps, et d'introduire à une pensée renouvelée de l'édifice et de son architecture. A travers la notion de tissu urbain, il s'agit donc de raisonner objectivement les liens entre édifice et ville, entre projet architectural et projet urbain.

Il procède donc d'une double approche :

- Une approche territorialisée et contextualisée du Plan et de la « composition urbaine »,
- une approche systématique et générique du tissu urbain.

Dans cette dialectique entre types et contexte, entre plans et systèmes, différentes échelles spatiales et de représentation sont à appréhender, de l'immeuble au territoire.

Le travail proposé entrelace à la fois projet et analyse, échelle de projet et de représentation diversifiées (du 1/25000ème au 1/200ème).

### Contenu

Nous proposons de croiser trois approches :

1 l'édifice comme composante d'un tissu urbain

L'édifice n'est pas appréhendé comme un objet, mais au contraire, comme l'élément d'une division, d'une partition de l'espace. Il s'agit d'étudier les formes (édifice-parcelle, voirie-espace public), et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des différents espaces mis en jeu.

2 l'urbanisation des infrastructures de la « Ville territoire »

Nous posons par hypothèse que la ville territorialisée d'aujourd'hui doit trouver la forme de son unité. Cela dépend notamment de ses espaces publics, de sa voirie, de ses infrastructures et de son paysage. Ce sont des voies structurantes de l'urbanisation et de son paysage, du rapport de la ville à sa géographie, qui sont à créer, à interroger, à transformer.

3 les formes résidentielles de la ville territoire

Nous proposons de tirer les leçons de la « territorialisation des villes » au niveau des formes résidentielles à partir d'une double critique :

- critique du « résidentiel pur » et de l'étalement péri-urbain, en présentant des alternatives aux morphologies pavillonnaires de la grande périphérie ;
- critique de la « ville radieuse » et des espaces sans statut ni usage des « grands ensembles », de son incapacité à l'évolution et au renouvellement.

Nous recherchons une expression typologique adéquate au rapport nouveau qui se dessine dans la « ville-territoire » entre résidence, espaces publics, espaces naturels, paysages.

### Mode d'évaluation

- Représentations conventionnelles du projet, dessin à la main et dessin numérique, présentation écrite.
- Contrôle continu : 50%, jury final : 50%

### Travaux requis

Le travail est rythmé en 3 séquences alternant travaux d'analyse et de projet, et appréhendant successivement des échelles spatiales et de présentations variées allant du 1/25000 au 1/50 :

- Séquence 1 analyse territoriale : travail d'observation, de description et de représentation graphique des entités morphologiques pertinentes à l'échelle du territoire
- Séquence 2 - « la grande parcelle » : exercice théorique d'investigation de typologies résidentielles caractéristiques de cette relation entre espace résidentiel et espace « naturel » dans une situation de lisière.
- Séquence 3 - Projet urbain : Un projet contextuel qui croise et synthétise les échelles de la ville, du quartier et du tissu urbain et vise au renouvellement et au développement urbain d'une aire urbaine résidentielle. Les étudiants, répartis en plusieurs groupes explorant une partie du territoire d'étude, y développeront en les contextualisant les expérimentations théoriques menées en séquence 2.

Complémentairement et transversalement à ces 3 séquences principales, un travail d'analyse du tissu urbain sera mené à partir de l'observation et de la représentation du « terrain » produisant les plans au 1/2000ème qui permettent de décrire les composants principaux du tissu urbain et sa cartographie (espace public, voirie, parcellaire, type bâtis).

Le travail porte sur un territoire de première ou deuxième couronne dont les enjeux de développement sont en prise avec les dynamiques métropolitaines du Grand Paris. Après avoir travaillé les années précédentes sur des territoires à « réurbaniser » en rapport à une « grande voie » métropolitaine ou à un vaste espace naturel et paysager, nous proposons cette année de réunir ces deux thématiques. Le site proposé est situé à Romainville et s'étend sur un territoire allant de la « corniche des Forts » et son vaste espace paysager au sud, au canal de l'Ourcq et son tissu industriel en mutation au nord.

Le travail sera articulé en séquences précisément identifiées qui définiront des sites de projets à développer par petits groupes d'étudiants. Nous insistons sur l'échelle du tissu urbain proprement dit, afin de parvenir à une expérimentation approfondie de l'architecture de l'édifice en rapport avec les questions urbaines. Nous pensons, en effet, que c'est à partir des questions urbaines que l'on peut attendre un renouvellement des problématiques architecturales. Il faut que chacun éprouve par soi-même les interactions d'échelles qui soutiennent cette conviction.

L'enseignement articule savoirs et questions théoriques, développement des outils de représentation, et expérimentations de projet.

Ce travail doit être soutenu par la connaissance d'un corpus d'œuvres et la compréhension des doctrines sous-jacentes. Cours théoriques, travaux d'analyse, exposés, travaux dirigés, lectures commentés et débattues, visites, nourrissent les réflexions collectives et le travail des étudiants

La journée pédagogique est ainsi rythmée en 3 grands temps : 1/ Temps théorique (introduction de la séance, cours, exposés, compte rendus de lecture ou de visite), 2/ « grande correction » (correction collective approfondie de 3 travaux de projet permettant de mettre en lumière les thématiques principales de la journée) 3/ corrections individuelles

Les corrections de projets sont collectives, elles constituent un enseignement, il s'adresse à tous, la présence des étudiants y est obligatoire tout au long de la journée.

Une attention soutenue sera portée sur la maîtrise de la représentation architecturale et la qualité du dessin à la main.



## Projet d'architecture L621PA12 Projet urbain

Année	<b>3</b>	Heures CM	<b>0</b>	Caractère	<b>obligatoire</b>	Code	<b>L621PA</b>
Semestre	<b>6</b>	Heures TD	<b>112</b>	Compensable	<b>non</b>	Mode	-
E.C.T.S.	<b>11</b>	Coefficient	<b>0,8</b>	Session de rattrapage	<b>non</b>		

**Responsable** : Mme Lesage

**Autre enseignant** : M. Afanassieff

### Objectifs pédagogiques

Après avoir expérimenté le projet d'édifice et ses relations à un contexte urbain dans les semestres précédents, l'objectif de ce projet clôturant le cycle licence est de procurer les savoir-faire fondamentaux du projet urbain entendu comme un projet spatial interrogeant l'architecture de la ville et son dessin.

Cet apprentissage se propose d'organiser le travail suivant une double articulation :

- Le projet d'espace public
- Le projet de tissu urbain

Il comporte deux faces inséparables :

- Les plans d'ensemble qui traitent du dessin des formes et hiérarchies de la structure urbaine - infrastructures, voirie, espace public et découpage foncier, monuments, structure paysagère - de leur évolution et de leur articulation aux différentes échelles (territoire, ville, quartier).
- La définition des éléments du tissu urbain et de leurs interactions, typologies bâties, découpages parcellaires, espaces publics. Ces éléments font systèmes et ne relèvent pas du seul contexte, au contraire ils inscrivent la typologie au cœur du projet urbain. Le tissu urbain - ses découpages, sa forme et ses typologies - permet d'appréhender la constitution de la ville, espaces et temps, et d'introduire à une pensée renouvelée de l'édifice et de son architecture. A travers la notion de tissu urbain, il s'agit donc de raisonner objectivement les liens entre édifice et ville, entre projet architectural et projet urbain.

Il procède donc d'une double approche :

- Une approche territorialisée et contextualisée du Plan et de la « composition urbaine »,
- une approche systématique et générique du tissu urbain.

Dans cette dialectique entre types et contexte, entre plans et systèmes, différentes échelles spatiales et de représentation sont à appréhender, de l'immeuble au territoire.

Le travail proposé entrelace à la fois projet et analyse, échelle de projet et de représentation diversifiées (du 1/25000ème au 1/200ème).

### Contenu

Nous proposons de croiser trois approches :

#### 1- l'édifice comme composante d'un tissu urbain

L'édifice n'est pas appréhendé comme un objet, mais au contraire, comme l'élément d'une division, d'une partition de l'espace. Il s'agit d'étudier les formes (édifice-parcelle, voirie-espace public), et les processus (recomposition foncière, densification, réhabilitation, substitution) en testant et en vérifiant concrètement l'architecture des différents espaces mis en jeu.

#### 2 l'urbanisation des infrastructures de la « Ville territoire »

Nous posons par hypothèse que la ville territorialisée d'aujourd'hui doit trouver la forme de son unité. Cela dépend notamment de ses espaces publics, de sa voirie, de ses infrastructures, de son paysage. Ce sont des voies structurantes de l'urbanisation et de son paysage, du rapport de la ville à sa géographie, qui sont à créer, à interroger, à transformer.

#### 3 les formes résidentielles de la ville territoire

Nous proposons de tirer les leçons de la « territorialisation des villes » au niveau des formes résidentielles à partir d'une double critique :

- critique du « résidentiel pur » et de l'étalement péri-urbain, en présentant des alternatives aux morphologies pavillonnaires de la grande périphérie ;
- critique de la « ville radieuse » et des espaces sans statut ni usage des « grands ensembles », de son incapacité à l'évolution et au renouvellement.

Nous recherchons une expression typologique adéquate au rapport nouveau qui se dessine dans la « ville-territoire » entre résidence, espaces publics, espaces naturels, paysages.

### Mode d'évaluation

- Représentations conventionnelles du projet, dessin à la main et dessin numérique, présentation écrite.

- Contrôle continu : 50%, jury final : 50%

Critères d'évaluation : 1-Suivi de l'enseignement, 2- Compréhension des questions architecturales, 3- Représentation architecturale, 4- Qualité, pertinence, cohérence de développement du projet

### **Travaux requis**

Le travail est rythmé en 3 séquences alternant travaux d'analyse et de projet, et appréhendant successivement des échelles spatiales et de présentations variées allant du 1/25000 au 1/50 :

- Séquence 1 analyse territoriale : travail d'observation, de description et de représentation graphique des entités morphologiques pertinentes à l'échelle du territoire
- Séquence 2 - « la grande parcelle » : exercice théorique d'investigation de typologies résidentielles caractéristiques de cette relation entre espace résidentiel et espace « naturel » dans une situation de lisière.
- Séquence 3 - Projet urbain : Un projet contextuel qui croise et synthétise les échelles de la ville, du quartier et du tissu urbain et vise au renouvellement et au développement urbain d'une aire urbaine résidentielle. Les étudiants, répartis en plusieurs groupes explorant une partie du territoire d'étude, y développeront en les contextualisant les expérimentations théoriques menées en séquence 2.

Complémentaire et transversalement à ces 3 séquences principales, un travail d'analyse du tissu urbain sera mené à partir de l'observation et de la représentation du « terrain » produisant les plans au 1/2000ème qui permettent de décrire les composants principaux du tissu urbain et sa cartographie (espace public, voirie, parcellaire, type bâtis).

Le travail porte sur un territoire de première ou deuxième couronne dont les enjeux de développement sont en prise avec les dynamiques métropolitaines du Grand Paris. Après avoir travaillé les années précédentes sur des territoires à « réurbaniser » en rapport à une « grande voie » métropolitaine ou à un vaste espace naturel et paysager, nous proposons cette année de réunir ces deux thématiques. Le site proposé est situé à Romainville et s'étend sur un territoire allant de la « corniche des Forts » et son vaste espace paysager au sud, au canal de l'Ourcq et son tissu industriel en mutation au nord.

Le travail sera articulé en séquences précisément identifiées qui définiront des sites de projets à développer par petits groupes d'étudiants. Nous insistons sur l'échelle du tissu urbain proprement dit, afin de parvenir à une expérimentation approfondie de l'architecture de l'édifice en rapport avec les questions urbaines. Nous pensons, en effet, que c'est à partir des questions urbaines que l'on peut attendre un renouvellement des problématiques architecturales, il faut que chacun éprouve par soi-même les interactions d'échelles qui soutiennent cette conviction. L'enseignement articule savoirs et questions théoriques, développement des outils de représentation, et expérimentations de projet.

Ce travail doit être soutenu par la connaissance d'un corpus d'œuvres et la compréhension des doctrines sous-jacentes. Cours théoriques, travaux d'analyse, exposés, travaux dirigés, lectures commentés et débattues, visites, nourrissent les réflexions collectives et le travail des étudiants

La journée pédagogique est ainsi rythmée en 3 grands temps : 1/ Temps théorique (introduction de la séance, cours, exposés, compte rendus de lecture ou de visite), 2/ « grande correction » (correction collective approfondie de 3 travaux de projet permettant de mettre en lumière les thématiques principales de la journée) 3/ corrections individuelles

Les corrections de projets sont collectives, elles constituent un enseignement, il s'adresse à tous, la présence des étudiants y est obligatoire tout au long de la journée.

Une attention soutenue sera portée sur la maîtrise de la représentation architecturale et la qualité du dessin à la main.

